



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 21 septembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 34
Nombre de procurations : 01
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 15 septembre 2020
Date de publication : 28 septembre 2020

Référence

20.21.09.93

Commission

Transition Écologique

Objet

Rapports annuels d'activités
2019 sur le prix et la qualité
de l'eau et de
l'assainissement

Secrétaire de séance

Mme Amandine BORNECK

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette
MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M.
Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme
Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M.
Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-
Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-
MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme
Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-
BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M.
Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia
CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Ako
HAMDAOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Rapporteur

Mme Maryline MIRAT

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Nicolas GOMET à Mme Laetitia JARROT-MERMET

Conformément à la Loi n° 95-101 du 2 février 1995 et au décret n° 95-635 du 6 mai 1995, le Maire ou le Président d'un établissement public de coopération intercommunale est tenu de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable et de l'assainissement. Ce rapport présente les renseignements techniques, statistiques et descriptifs sur l'évolution et le fonctionnement des installations.

Les points essentiels du rapport annuel 2019 sont fondés sur les éléments donnés par DOLÉA EAU et DOLÉA ASSAINISSEMENT, les deux SEMOP qui sont délégataires à compter du 1^{er} janvier 2016 pour 13 ans, jusqu'au 31 décembre 2028 et par la SOGEDO qui a un contrat d'affermage pour l'eau potable à Goux avec le Syndicat des Eaux de La Région de Dole.

Les éléments principaux en 2019 sont les suivants :

A. SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Pour Goux

- C'est le syndicat des Eaux de la Région de Dole (avec SOGEDO en affermage) qui est compétent en matière de production, transport et distribution
- 159 abonnés pour 11 903 m³ facturés (12 623 m³ en 2018)
- Le prix de la part eau potable reste stable entre 2018 et 2019 à savoir 1.89 € TTC/m³ sur la base d'une facture de 120 m³

Pour Dole

- C'est DOLÉA qui assure l'exploitation du service au niveau distribution, transfert et traitement
- L'eau distribuée sur la commune de Dole est prélevée à la station de pompage de la prairie d'Assaut

La délégation confiée par la commune de Dole à DOLÉA Eau comporte les ouvrages suivants :

- La station de pompage de la prairie d'Assaut
- 4 réservoirs de stockage d'une capacité globale de 7400 m³
- 155.8 km de réseaux de distribution
- 12 317 branchements eau potable
- 13 305 compteurs

Les éléments marquants pour l'année 2019 sont les suivants :

- Concernant les volumes d'eau mis en distribution, la tendance à la baisse observée depuis 5 années se confirme (1 574 125 m³ en 2019 contre 1 796 187 m³ en 2018)
- Les apports d'eau extérieurs (Syndicat de la Région de Dole) s'élèvent à 7630 m³ contre 5750 m³ en 2018
- Le nombre de clients raccordés est de 12 235 contre 12 167 en 2018
- Le rendement du réseau de distribution est de 86.54% contre 75,5% en 2018 suite à une campagne importante de recherche de fuites
- Le prix de la part eau potable pour une facture de 120 m³ s'élève à 1.6532 € TTC/m³ contre 1.6158 € TTC /m³ en 2018

B. SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pour Goux :

L'exploitation du service est confiée à DOLÉA Assainissement et la facturation est faite par SOGEDO avec l'eau potable.

- Nombre d'abonnés : 137 (comme en 2018)
- Nombre de m³ facturés : 10 882 m³ contre 11 108 m³ en 2018
- Le prix de la part assainissement pour une facture de 120 m³ s'élève à 1.9308 € TTC/m³

Pour la commune de Dole :

- C'est DOLÉA qui assure l'exploitation du service au niveau collecte, transport et traitement.
- La station d'épuration dite « station de Dole Choisey » située rive droite du Doubs traite les eaux usées de Dole mais aussi par convention celles d'Authume, de Brevans, de Choisey, de Crissey, de Villette-les-Dole et des communes du syndicat de la Vèze (Amange, Archelange, Audelange, Baverans, Chatenois et Rochefort-sur-Nonon).

La délégation confiée par la commune de Dole à DOLÉA Assainissement comporte les ouvrages suivants :

- 26 postes de relèvement et refoulement
- 191 km de réseaux de collecte (dont 120.6 km de réseau unitaire)
- 43 déversoirs d'orage
- La station d'épuration de Dole Choisey de type boues activées d'une capacité de 58 000 équivalents habitants, mise en service en 1998.

Les éléments marquants pour l'année 2019 sont les suivants :

- Le nombre de clients dolois raccordés s'élève à 11 628 (11 682 en 2018)
- Le nombre de m³ d'eau traités à la station d'épuration de Dole Choisey pour l'ensemble des communes raccordées est de 2 316 532 pour 2 491 725 en 2018
- Le volume de boues évacuées en épandage et compostage s'élève à 3842 m³ contre 3280 m³ en 2018
- Le prix de la part assainissement pour une facture de 120 m³ s'élève à 1.90093 € TTC/m³ contre 1.8677 € TTC/m³ en 2018

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 10 septembre 2020,
Vu l'avis favorable de la Commission « Transition Écologique » du 16 septembre 2020,

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** des rapports annuels d'activités 2019 ci-annexés, sur le prix et la qualité de l'eau potable ainsi que sur le service public de l'assainissement, dans le cadre de la Délégation de Service Public confiée par la ville de Dole à DOLÉA Eau et DOLÉA Assainissement.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Services Techniques

Fait à Dole, le 21 septembre 2020.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Jean-Baptiste GAGNOUX

